



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Développement à la Base,
de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Sous thème : « Les coopératives construisent un monde
meilleur : Expériences et bonnes pratiques au Togo »

JUILLET 2022

1. Contexte

- La vision nationale du Togo à l'horizon 2025 est de construire « une Nation de paix, moderne avec une croissance économique inclusive et durable » en renforçant l'inclusion et l'harmonie sociales et en dynamisant la création d'emplois sur la base des forces de l'économie (Feuille de Route du Gouvernement, 2020-2025).



La lutte contre la pauvreté et l'atteinte des objectifs de développement sont au cœur de cette vision dans une dynamique de promotion d'économie sociale et solidaire (ESS) avec pour ambition une croissance économique et sociale inclusive malgré le choc sans précédent que représente la covid 19 pour le monde et ses conséquences pour notre pays.

2. Constats

Un piège de pauvreté

- Une situation socioéconomique dégradée par la pandémie
- La paupérisation se féminise, se rajeunie et loge principalement en milieu rural
- Un cercle vicieux de pauvreté qui met une pression sur les ressources naturelles et environnementales

D'énormes potentialités existent

- Assez de terres arables non exploitées ou sous exploitées
- Une population de plus en plus croissante et jeune
- Une grande disponibilité de ressources productives matérielles et immatérielles

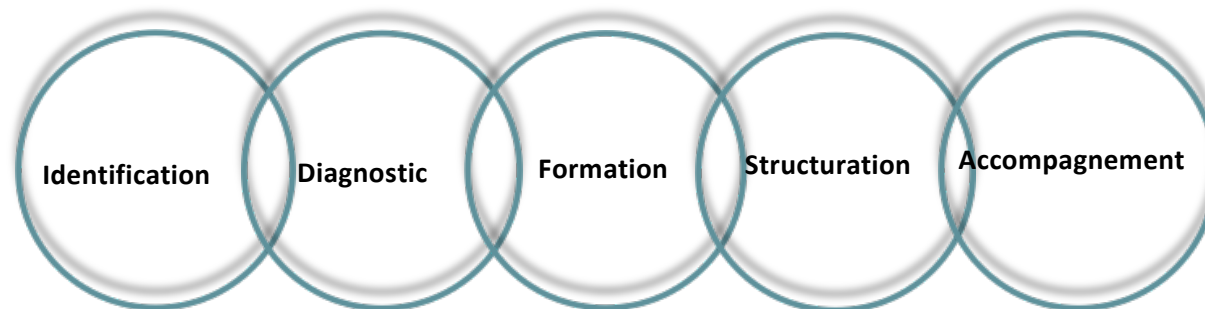
3. Une réponse : l'approche coopérative

La mutualisation des efforts reste la réponse appropriée!

De par sa nature soucieuse de ses membres et de sa structure institutionnelle, le modèle coopératif est un puissant instrument de réduction de pauvreté et d'inclusion économique et sociale.

Identifier, diagnostiquer les besoins des jeunes et des femmes, former, structurer et accompagner dans la mobilisation des ressources financières à coût réduit et la maîtrise des itinéraires techniques.

Dans **une dynamique d'optimisation de ses interventions notamment en ce qui concerne l'accompagnement des jeunes et des femmes**, le Togo s'est lancé de manière volontariste dans un système de promotion et de développement des sociétés coopératives.



4. Réalisations clés au Togo (1/2)

- Le Togo compte aujourd'hui près de **30 000 groupements coopératifs** de producteurs agricoles dont **6 000 sont immatriculés auprès du ministère de l'agriculture**.
- Des actions fortes sont déployées par le Gouvernement Togolais à travers les différents mécanismes et institutions pour la formalisation complète de l'ensemble de ces groupements coopératifs.
- Le Togo est **classé premier pays dans l'espace de la CEDEAO, 2ème sur le continent africain en matière d'exportation de produits agroalimentaires biologiques vers l'Europe** (selon le rapport de Juin 2020 de la Commission européenne).
- Cette prouesse a surtout été possible grâce au facteur multiplicateur que sont les sociétés coopératives qui ont joué un rôle majeur dans l'obtention de ce résultat.

5. Expériences du Togo en matière de structuration et bonnes pratiques

SUCCES

Sur le plan socio-économique

- La mise en place des réformes dans le secteur foncier afin de faciliter aux populations l'accès à la terre (cible 5.5 de l'ODD5)
- Une augmentation des revenus/bénéfices des producteurs et une amélioration du niveau de vie ;
- Un renforcement de lien social entre producteurs dans les zones d'intervention ;

Sur le plan technique

- Amélioration des itinéraires techniques de production ;
- Augmentation de la productivité liée parfois à la vulgarisation de nouvelles variétés ;
- Encadrement technique par des techniciens métier ;

Sur le plan financier

- La transformation des risques individuels en risques collectifs et la facilitation de l'accès au financement .

DEFIS

- Fonctionnement insuffisant des organes des coopératives ;
- Faible culture d'épargne des coopérateurs

POTENTIALITES

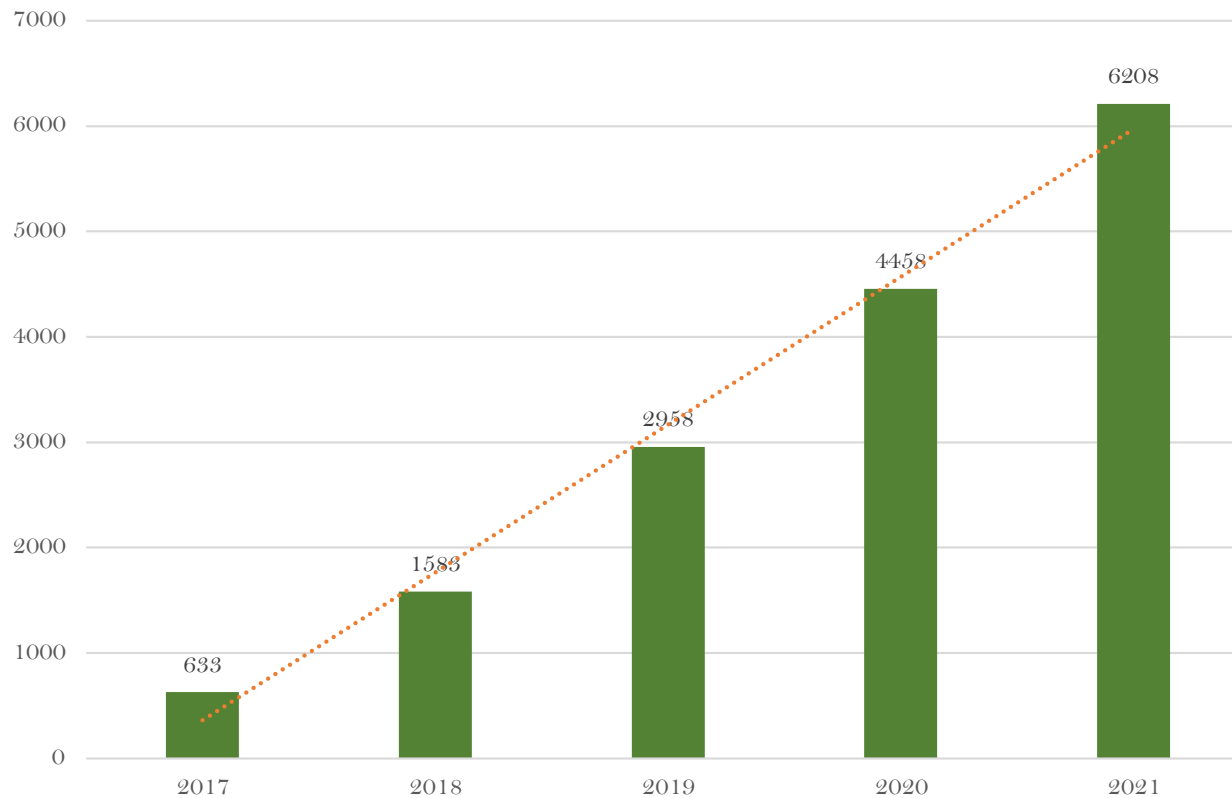
- Une augmentation des superficies cultivables ;
- Une application de bonnes pratiques culturales et de gestion ;
- Une augmentation du poids à la négociation grâce aux démarches collégiales (Achats groupés/ventes groupées) ;
- Une autonomisation économique, organisationnelle et financière des coopératives ;
- Une impulsion du développement local ;
- Une autosuffisance alimentaire ;
- Une baisse de la pauvreté rurale et du chômage (cible 4.4 de l'ODD4)
- Une baisse de l'exode rural ;
- Une amélioration des taux de scolarisation.

OBSTACLES

- Aléas climatiques : pluviométrie irrégulière ou excessive ;
- Absence d'assurance pour les productions agricoles en cas de sinistre ;
- Absence d'industrie de transformation locale pour certaines spéculations ;

4. Réalisations clés au Togo (2/2)

Figure 1 : Nombre de coopératives immatriculées sur les cinq (05) dernières années (2017-2021)



Source : Données du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural, (2022)

6. Résultats obtenus

S'inscrivant dans la dynamique de la lutte contre la pauvreté, le FAIEJ dans son approche a organisé plus de **54 000** jeunes et femmes en plus de **3300 coopératives** sur l'étendue du territoire national. 40,41% sont des femmes jeunes.



L'entrepreneuriat coopératif permet d'assurer l'égalité entre les genres en donnant aux femmes plus d'opportunités à l'outil de production, la création d'emplois et une croissance inclusive, un réel instrument de lutte contre la pauvreté.

6. Perspectives

- **La loi sur l'économie sociale et solidaire est en cours d'élaboration.**

Elle permettra de mettre en place un cadre juridique adapté pour soutenir les actions amorcées et permettre le développement du secteur afin d'amplifier l'insertion socio-économique des jeunes; des femmes et des populations vulnérables.

**Merci pour votre aimable
attention !**

